

2025-019

**BUDGET PRINCIPAL CIAS –
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024**

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le quatorze mars 2025, s'est réuni à Aime-la-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI.

Sylviane DUCHOSAL est désignée secrétaire de séance.

Présents :

Mesdames Michèle BARRIOZ (présente jusqu'au point 2.9), Brigitte BETRANCOURT, Bernadette CHAMOUSSIN, Anne Marie CHENAL, Sylviane DUCHOSAL, Rose PAVIET, Monsieur Lucien SPIGARELLI (Président)

Excusée :

Madame Sylvie FONDARD (pouvoir à Sylviane DUCHOSAL)

Absent :

Monsieur Thierry MARCHAND MAILLET

Le Président réintègre la salle.

Le compte administratif fait apparaître les données suivantes :

Affectation résultat 2024 / Budget CIAS

	TOTAL
Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice (A)	16 566,86 €
Report à nouveau N-1 (B)	4 093,31 €
Résultat à affecter (A+B)	20 660,17 €

Ceci exposé,

Le Conseil d'Administration,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 8
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 8
- nombre de votes « pour » : 8
- nombre de votes « contre » : 0

Vu la délibération n°2025-012 : approbation du compte de gestion 2024,

Vu la délibération n°2025-013 : approbation du compte administratif 2024,

DÉCIDE d'affecter au budget 2025, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- ***L'excédent de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 20 660.17 €***

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 27 MARS 2025

Ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance,

Sylviane DUCHOSAL



Le Président,

C.I.A.S.
Lucien SPAGARELLI
LE CHALET - BP 60
73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

